
 <p>Hes·SO Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland</p>	Descriptif de module Filière Bachelor en Viticulture et Œnologie	 <p>CHANGINS haute école de viticulture et œnologie</p>
Crédits ECTS : 2	Viticulture I	2024-2025 (S3)
Cours liés :	Anatomie et morphologie de la vigne Modes et conduite de la vigne I	Cours frontal et TP Cours frontal et TP
Périodes hebdomadaires :	2 périodes	Total : 22 périodes
Responsable du module :	Markus Rienth	markus.rienth@changins.ch
Responsables des cours :	Tara Smit-Sadki	tara.smit-sadki@changins.ch
Langue d'enseignement :	Français	
Présence :	<ul style="list-style-type: none"> - Anatomie et morphologie de la vigne : TP : obligatoire pour le premier TP laboratoire (introduction) en cas d'absence non justifiée, l'étudiant n'est pas admis à ou aux évaluation(s), il est inscrit à la répétition du cours Cours frontaux : non obligatoire - Mode et conduite de la vigne I : Que 1 TP : obligatoire, en cas d'absence non justifiée, l'étudiant n'est pas admis à ou aux évaluation(s), il est inscrit à la répétition du cours Cours frontaux : non obligatoire 	
Prérequis :	Aucun	
Modalité d'évaluation :	Evaluation(s) durant le semestre	
Modalité de validation du module : Modalité de validation du cours :	Se référer au " Règlement d'études de la filière Bachelor of Science HES-SO en Viticulture et Œnologie " en vigueur. La moyenne du module n'est calculée que lorsque tous les cours sont validés. Le cours est validé à condition que la moyenne des évaluations soit au minimum de 3.8. La ou le candidat-e ayant obtenu une note de cours inférieure à 3.8 est inscrit-e d'office à la remédiation de ce cours. Si la remédiation est réussie, la note finale obtenue au cours après remédiation est de 4.0. Le droit à la remédiation ne peut s'exercer qu'une seule fois par cours. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e peut répéter le cours. Le droit à la répétition ne peut s'exercer qu'une seule fois.	

Objectif du module : L'objectif de ce module est de bien connaître la base morphologique et anatomiques de la vigne. A l'issue de ce module les étudiant(e)s seront capables de reconnaître, nommer et décrire les principales parties, organes et tissus de la vigne ainsi que leurs fonctionnements.

Ce module a aussi comme objectif :

- de connaître les principaux modes de conduite utilisés dans les différents vignobles suisses et mondiaux.
- d'expliquer les principaux facteurs déterminant leur choix dans les différentes régions.

Anatomie et morphologie de la vigne (2 périodes hebdomadaires sur un demi-semestre)

Compétences visées :

- Nommer les différentes parties de la vigne, et décrire les tissus qui les composent
- Décrire et expliquer le rôle des tissus méristématiques
- Décrire et expliquer le rôle des tissus de soutien
- Décrire et expliquer le rôle des tissus conducteurs
- Expliquer le fonctionnement de ces tissus et décrire les troubles et accidents qui peuvent se produire dans ces tissus

Contenu du cours :

- Travaux pratiques (ex. : coupes histologiques, observations microscopiques, etc.) de différents organes et/ou tissus de la vigne

Bibliographie :

- Fournioux J.-C. & Adrian M. 2011. Morphologie et anatomie de la vigne, Edition Féret, 144 p.

Modes et conduite de la vigne I (2 périodes hebdomadaires sur un demi-semestre)

Compétences visées :

- Définir ce qu'est un système de conduite de la vigne et expliquer ses différentes composantes
- Mentionner et décrire les principaux systèmes de conduite utilisés dans les vignobles en Suisse et dans le monde
- Comparer pour chaque mode de conduite les avantages et les inconvénients
- Expliquer les facteurs principaux déterminant le choix d'un système de conduite de la vigne

Contenu du cours :

- Définition
- Choix du mode de conduite
- Classification des modes de conduite
- Principaux modes de taille

Bibliographie : --

Descriptif de module relu le : 14 octobre 2024

Par : Tara Smit-Sadki

Validée COPIL HES le : Octobre 2024